

## INFORMATION

### MATERNELLE ET PRIMAIRE

#### Rentrée de Septembre 2018

#### Rentrée scolaire des Primaires :

Lundi 3 septembre à 9h30 : appel des élèves de CM1 et CM2 (sur la terrasse)

Lundi 3 septembre à 10h30 : appel des élèves de CP – CE1 – CE2 (sur la terrasse)

#### Rentrée scolaire des Maternelles :

Lundi 3 septembre 9h-9h30 : Rentrée des classes de Moyenne Section et Grande Section. Accueil dans les classes directement.

Mardi 4 septembre et Jeudi 6 septembre 9h00 : Rentrée des classes de Petite Section et classe enfantine selon les détails ci-dessous. Accueil dans les classes directement.

#### Classe Enfantine

Lorsque le nom de famille de l'enfant commence :

Par la lettre A aux lettres LA inclus :

- Mardi 4 septembre 2018 entre 9h00 et 9h30 et ne viennent pas le jeudi 6/09.

Par les lettres LE à la lettre Z inclus :

- Jeudi 6 septembre 2018 entre 9h00 et 9h30 et ne viennent pas mardi 4/09,

**Puis tous les enfants reviennent vendredi 7 septembre (accueil de 7h30 à 8h45)**

#### Classe de Petite Section

Lorsque le nom de famille de l'enfant commence :

Par la lettre A aux lettres LA inclus :

- Mardi 4 septembre 2018 entre 9h et 9h30 et ne viennent pas le jeudi 6/09.

Par les lettres LE à la lettre Z inclus :

- Jeudi 6 septembre 2018 entre 9h et 9h30 et ne viennent pas mardi 4/09,

**Puis tous les enfants reviennent vendredi 7 septembre (accueil de 7h30 à 8h45)**

#### Horaires scolaires

Primaires	:	Matin : 8h45 – 11h45	Après-midi : 13h30 – 16h45	} le temps d'accueil se poursuit jusqu'à 8h45 <u>précises</u>
Maternelles	:	Matin : 8h30 – 11h45	Après-midi : 13h20 – 16h20	
Classe Enfantine	:	Matin : 8h30 – 11h45	Après-midi : 13h20 – 16h00	

Le travail pédagogique des maternelles est tout aussi important que celui des primaires. Merci donc d'amener vos enfants à l'heure exacte.

**Le respect des horaires, c'est le respect de l'autre et du travail.**

## Garderie

### Maternelles :

**Le matin :** la garderie commence à 7h30, elle est gratuite.

**Le soir :** de 16h20 à 18h45 (de 16h à 18h45 pour la classe enfantine)

### Primaires :

**Le matin :** la garderie commence à 7h30, elle est gratuite.

**Le soir :** sortie à 16h45 (garderie gratuite jusqu'à 17h).

Après 17h, tous les enfants sont conduits en garderie.

**Merci de venir récupérer vos enfants à l'heure exacte (à partir de 17h garderie payante).**

## Etude du CP au CM2 de 17h à 18h

Les enseignants de l'école assurent l'étude des enfants de CP – CE1 – CE2.

Les CM1 et CM2 vont en étude avec les élèves de 6<sup>ème</sup>.

Pour les enfants inscrits en étude, la garderie de 18h à 18h45 est gratuite.

## Liste du personnel

### Enseignants :

#### Ecole maternelle :

Classe enfantine : Mme ROUSSEL

PS : Mme DEMANET

PS : Mme CHAUVEL

MS : Mme GRANDJEAN

MS/GS : Mme CADOT

GS : Mme BERAUD

#### Ecole primaire :

CP A : Mme BOHERE

CE1 A : Mme DE CHASTELLIER

CE2 A : Mme FRANCOU

CM1 A : en attente

CM2 A : Mme COURRIERE

CP B : Mme BELLY

CE1 B : Mme PETITET

CE2 B : Mme GOLIK

CM1 B : Mme GOUGAT

CM2 B : Mme ROMANO

## Règles de vie

Absences : Toute absence doit être immédiatement signalée à l'accueil au 04 90 25 41 62.

Tout élève absent doit présenter à l'enseignante un « mot d'absence » signé par ses parents auprès dès son retour.

**Il est important que l'enfant rattrape ses leçons.**

Retards : Après 8h45, votre enfant ne sera pas admis en classe.

En cas de retard, **les parents doivent accompagner les enfants à l'accueil**, qui en informera le chef d'Etablissement.

Tout élève scolarisé en classe élémentaire doit présenter un « bon de retard » auprès de son enseignante.

Par mesure de sécurité, **sans passage par le secrétariat**, l'accès aux classes est impossible.

Autorisations de sortie : Aucun élève n'est autorisé à sortir SEUL de l'établissement sans une autorisation écrite de ses parents. Si vous souhaitez que votre enfant vous attende sur le trottoir ou qu'il rentre seul chez vous, il sera OBLIGATOIRE de nous fournir un document écrit et signé par vous.

**PENSEZ-Y dès LA RENTREE.**

## Cantine

Chaque élève disposera d'une carte de cantine qui lui sera donnée dès le premier jour.

**Attention : La carte de cantine est obligatoire pour tout passage au self. Les élèves externes doivent penser à recharger leur carte tout au long de l'année.**

## Accueil administratif

Les bureaux seront fermés du vendredi 20/7 au soir au lundi 20/08 au matin.

Vous serez accueillis aux horaires suivants :

**De 8h00 à 12h45 et de 13h00 à 18h50 les lundis, mardis, jeudis et vendredis  
et de 8h00 à 12h00 les mercredis**

**Les blouses commandées auprès de la société Acanthe seront livrées directement à votre domicile.**

**Nous vous rappelons que la blouse est obligatoire.**

Attention : Journée de pré-rentree pour l'Institution le jeudi 31 Août 2018, l'établissement sera fermé ce jour-là aux parents.

	<i><b>CALENDRIER SCOLAIRE 2018/2019</b></i>
Rentrée des élèves	Lundi 3 septembre 2018
<i><b>Vacances de Toussaint</b></i>	du Vendredi 19 octobre 2018 (au soir) au Lundi 5 novembre 2018 (au matin)
<i><b>Vacances de Noël</b></i>	du Vendredi 21 décembre 2018 (au soir) au Lundi 7 janvier 2019 (au matin)
<i><b>Vacances de Février-Mars</b></i>	du Vendredi 22 février 2019 (au soir) au Lundi 11 mars 2019 (au matin)
<i><b>Vacances de Pâques</b></i>	du Vendredi 19 avril 2019 (au soir) au Lundi 6 mai 2019 (au matin)
<i><b>Pont de l'Ascension</b></i>	du Mercredi 29 mai 2019 (à 12H) au Lundi 3 juin 2019 (au matin)
<i><b>Lundi de Pentecôte</b></i>	Lundi 10 juin 2019
<i><b>Fin de l'année :</b></i>	L'élémentaire et la maternelle ferment ses portes le mardi 2 juillet 2019 (accueil le jeudi 4 et vendredi 5 juillet 2019)  Le collège ferme ses portes le mardi 25 juin 2019 (Brevet des Collèges)

**Merci de respecter ce calendrier dans l'intérêt de tous**

**N'oubliez pas de transmettre au secrétariat tout changement d'adresse, de numéro de téléphone ou régime (externe/demi pensionnaire) intervenu récemment.**